CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Annexe 1 du Règlement général des études

L'Université Jean Monnet adopte un calendrier universitaire général annuel fixant notamment :

- Les dates des congés universitaires obligatoires et facultatifs,
- Les dates limites de début et de fin de l'année universitaire.

Ce calendrier est applicable à toutes les formations, à l'exception des formations en alternance, de l'internat de médecine et des formations délocalisées. Chaque Faculté ou Institut adopte son calendrier pédagogique propre et ceux de ses formations, dans le respect de celui-ci.[2]

Début de l'année universitaire	**Vendredi 1er septembre 2023** Pré-rentrées possibles à partir du mercredi 16 août 2023 *Les règlements des études précisent le calendrier pédagogique de chacune des formations (dont journées d'accueil, début et fin des activités pédagogiques susceptibles d'être évaluées pour chaque semestre, périodes des examens, période de stages, jurys, …)*
Vacances de Toussaint Facultatives[3]	**Semaine 44** Du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre 2023 (inclus)
Vacances de Noël Fermeture de l'Université	**Semaines 52-1** Du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 (inclus)
Vacances d'Hiver Facultatives[3]	**Semaine 9** Du dimanche 25 février au dimanche 3 mars 2024 (inclus)
Vacance de Printemps Facultatives[3]	**Semaine 17** Du dimanche 21 avril au dimanche 28 avril 2024 (inclus)
Ascension Fermeture de l'Université	Du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2024 (inclus)
Fin de l'année universitaire Et des activités pédagogiques susceptibles d'être évaluées (stages inclus[4])	**Samedi 31 août 2024** Dérogations possibles pour fins de cursus à Bac+5, programmes internationaux et formations en alternance sous statut salarié *Les règlements des études précisent les dates de clôture des opérations de scolarité (dont soutenances éventuelles et jurys) qui ne peuvent pas excéder de plus de quinze jours la date de fin de l'année universitaire.*

[2] Les diplômes co-accrédités pourront déroger, si nécessaire, en cas de divergence des plannings entre les établissements partenaires.
[3] Selon calendriers des facultés et des instituts.
[4] Dans tous les cas de figure, aucune convention de stage ne peut être signée avec une date de fin au-delà de celle de l'année universitaire arrêtée par l'Université. Si le jury est prévu avant la fin de l'année universitaire arrêtée par l'Université, c'est la date du jury qui définit la date limite de durée des conventions de stage.

FERMETURE ADMINISTRATIVE DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET	
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au mercredi 03 janvier 2024 inclus[5]
Mercredi 8 mai 2024 **Jeudi 9 mai 2024** **L'ascension**	Du mardi 7 mai 2024 au soir [6] au dimanche 12 mai 2024 au soir
Fermeture estivale	Du vendredi 19 juillet 2024 au soir au Dimanche 18 août 2024 au soir

5 Calendrier particulier pour le SCD et adaptation possible pour les services assurant la clôture de l'exercice

6 Journée du Président